

**Objet: Projet de règlement grand-ducal fixant les calendriers des vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022. (5264TRO)**

*Saisine : Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
(14 mars 2019)*

<b>AVIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE</b>
---------------------------------------

Le projet de règlement grand-ducal sous avis fixe les dates des vacances et congés scolaires au Grand-Duché du Luxembourg ainsi que pour le « Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl » pour les années scolaires 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022.

Le calendrier des vacances et congés scolaires du « Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl » diffère de celui des autres lycées luxembourgeois, étant donné qu'il s'agit d'un lycée binational dont le calendrier précité nécessite l'accord des autorités sarroises et luxembourgeoises. Selon « l'exposé des motifs - Commentaires des articles », le présent projet de règlement grand-ducal trouve l'accord des autorités sarroises.

La Chambre de Commerce n'a pas de remarques spécifiques à formuler quant au projet de règlement grand-ducal sous avis.

\* \* \*

Après consultation de ses ressortissants, la Chambre de Commerce peut approuver le projet de règlement grand-ducal sous avis.

TRO/NMA